

Le thrips de la vigne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschafts-
departement EVD

Forschungsanstalt

Agroscope Changins-Wädenswil ACW

(*Drepanothrips reuteri* Uzel)

Auteurs: Ch. Linder et U. Remund

Introduction

Parmi la dizaine d'espèces de thrips que l'on peut rencontrer sur la vigne, une seule est à même d'occasionner des dégâts importants: il s'agit de *Drepanothrips reuteri* Uzel, plus communément appelé thrips de la vigne. Les autres espèces ne sont que des hôtes occasionnels ou accidentels de la vigne et ne provoquent pas de dommages. On rencontre également des thrips prédateurs (*Aeolothrips*) qui se nourrissent d'autres thrips ou d'acariens.

Description

Stades	Taille	Couleur
Femelle et mâle	0,6-0,86 mm	jaune-brun clair extrémité des antennes noire
Larve I	0,33 mm	blanc hyalin, yeux rouges
Larve II	0,80 mm	jaune clair
Pronymphe et nymphes	0,81 mm	orange clair
Oeuf	0,19 mm	blanc hyalin

Symptômes

Les piqûres de nutrition provoquées par les adultes et les larves entraînent la mort des cellules piquées et de leurs voisines. A la suite de ces blessures, des nécroses brunes apparaissent, visibles sur les deux faces des feuilles. A mesure que la feuille pousse, des trous peuvent se former, les cellules touchées ne pouvant se diviser et s'accroître normalement. Ces symptômes se marquent d'autant plus en cas de sécheresse ou de forts vents. Les jeunes feuilles se crispent et présentent parfois un enroulement marginal (feuilles en cuiller).

Sur les autres tissus de la plante, les piqûres provoquent l'apparition de dommages qui présentent l'aspect de zones claires striées transversalement de bandes brunâtres. Ces dégâts sont bien délimités quand ils se présentent seuls. On peut observer ce type de symptômes sur les pétioles, les nervures, le bois de l'année, le bois de deux ans (dégâts de l'année précédente), les rafles et les fruits.

Les pousses fortement attaquées peuvent présenter des retards de croissance et des déformations (pousses en zigzag). Ce type de dommages est plus marqué quand le temps est défavorable à une croissance rapide de la vigne.



Drepanothrips reuteri Uzel, adulte, mesure 0,6-0,86 mm. C'est la principale espèce de thrips présente dans le vignoble. Noter l'extrémité des antennes noires.



Divers stades de *D. reuteri* à la face inférieure d'une feuille de vigne. On observe souvent le thrips le long des nervures où il se cache, fuyant une intensité lumineuse trop importante.

Biologie

Dès les premiers beaux jours, les femelles fécondées qui hivernent sur les ceps (principalement à la base des sarments de l'année) gagnent les jeunes pousses de la vigne pour se nourrir). Les premières pontes suivent rapidement. Les œufs sont insérés dans l'épiderme des feuilles à l'aide d'une tarière. La durée du développement de l'oeuf à l'adulte est de 22-25 jours dans les conditions du sud de la France. Il est probable que, sous nos conditions, cette durée soit un peu plus longue, surtout au printemps. Les larves, une fois écloses, se tiennent à la face inférieure des feuilles où elles se mettent à l'abri d'une luminosité trop importante. A la fin du 2e stade larvaire, elles gagnent les replis des feuilles ou se laissent tomber sur le sol où a lieu la nymphose. Les adultes sont très mobiles et migrent vers les jeunes pousses tendres, ce qui explique qu'on les trouve rarement sur les feuilles, lorsque les dégâts deviennent apparents. Seuls les adultes et les deux stades larvaires se nourrissent et provoquent des dégâts.

On trouve les adultes et les larves sur toutes les jeunes parties vertes de la plante. On observe 4 générations annuelles (juin-juillet-août-septembre), la dernière n'étant pas toujours apparente suivant les conditions atmosphériques.



Fig. 1. Adulte de *D. reuteri* mâle (0,8 mm). Noter les 2 appendices en forme de faucille à l'extrémité de l'abdomen (*drepanae*).

Contrôle et seuils

Les adultes et les stades nymphaux, de par leur couleur, sont facilement observables sur la face inférieure des feuilles. Il est beaucoup moins aisé d'observer les stades larvaires.

Les contrôles visuels à l'aide d'une loupe de poche ou d'une loupe frontale deviennent possibles dès le stade D-E où l'on peut observer les femelles hivernantes, en écartant délicatement les feuilles des jeunes pousses à l'aide de brucelles ou d'une pointe de couteau par exemple. Il est important de ne pas confondre *D. reuteri* avec d'autres espèces prédatrices ou indifférentes, généralement de couleur plus foncée. Les contrôles plus tardifs (en juin ou en été) sont rendus plus difficiles par l'augmentation de la masse du feuillage. Il est nécessaire de recourir dans ces cas à l'analyse par trempage qui s'effectue dans des laboratoires équipés. Une approximation du niveau des populations peut cependant être obtenue en secouant les pousses sur une plaque ou une feuille de couleur noire ou argentée, ce qui permettra l'observation des adultes, des larves II et des nymphes.

Les seuils de tolérance restent provisoires et sont indiqués dans le guide de protection phytosanitaire pour la viticulture.

Lutte



Dégâts sur bois de l'année. Zones striées caractéristiques dues à la subérisation des tissus attaqués par *D. reuteri*. (Photo M. Baillod.)



Drepanothrips reuteri Uzel, larve du 1er stade (0,3 mm) à gauche, larve du 2e stade (0,8 mm) à droite.



Dégâts sur pousse: méristhales courts, développement en zigzag, zones striées, feuilles en cuiller. (Photo M. Baillod.)

Le thrips de la vigne est une proie appréciée (exclusivement aux stades larvaires) par divers prédateurs tels que *Typhlodromus pyri* ou *Aeolothrips intermedius*. L'aménagement de programmes de traitements favorables au développement des typhlodromes notamment permet un certain contrôle du ravageur.

En cas de fortes attaques l'année précédente, un traitement peut être effectué au stade D-E avec un insecticide approprié. Cette intervention a pour but d'éliminer les femelles hivernantes avant que celles-ci ne pondent, et permet ainsi d'empêcher le développement des populations estivantes. Au mois de juin, une intervention peut être nécessaire quand le niveau des populations est élevé et que l'on craint des dégâts sur grappes. Ce traitement interviendra avant fleur.

En août-septembre, une intervention n'est plus nécessaire, les thrips ayant gagné les repousses bien tendres et les grappes issues de la 2^e floraison. Les opérations de cisailage limitent beaucoup le développement de fortes populations durant cette période. Une intervention insecticide en août est donc peu justifiée, en septembre totalement inutile, les femelles ayant déjà en partie gagné leur lieu d'hivernage.



Typhlodromus pyri, un acarien prédateur, s'attaquant à une larve de *D. reuteri*.

Elaboré par [Agroscope RAC](#) et [FAW Wädenswil](#).

© Copyright: L'utilisation même partielle de ce document n'est possible qu'avec une autorisation écrite de l'[Amtra](#), la [RAC](#) ou la [FAW](#) et avec l'indication complète de la source d'information.